

# *Le petit Baladin*

**Commune de BALADOU**



*Le 15 août 2009*

**Janvier 2010**

**Bulletin municipal n°17**

## Le mot du Maire

Bonjour à tous.

Nous voici lancés dans le P.L.U depuis quelques mois ; les choses sérieuses vont commencer cette année. La concertation avec les agriculteurs aura lieu au mois de janvier. Suivront ensuite les autres réunions publiques. Un cahier de doléances est à disposition à la mairie pour permettre à chacun de s'exprimer à ce sujet.

Cette année, pas de mauvaises nouvelles du côté des impôts locaux, le taux ne changera pas pour ce qui est de la commune. Il m'a été rapporté quelques mécontentements sur l'augmentation des taxes de la commune l'an passé. Croyez bien que nous ne décidons pas ça comme ça sans objectif. La suppression de la taxe professionnelle perçue par la communauté de communes n'arrangera pas nos finances ; nous ne savons pas encore vraiment comment celle-ci sera remplacée et quel sera le montant reversé sur la commune de Baladou ; celui-ci risque de ne plus être aussi important.

2010 verra le début de la restauration de la maison Lestrade en appartement. Le projet du restaurant bar multiservice continue d'être étudié. Ce projet sera certainement long à mettre en place.

La fin de l'année 2009 a été marquée par le départ en retraite de notre secrétaire de mairie, Elyane, après 26 ans de bons et loyaux services au sein de notre commune. Un grand merci à elle pour nous avoir assisté pendant une année supplémentaire dans l'apprentissage du fonctionnement de la mairie.

Depuis quelques semaines, Mme Jocelyne Pivaudran a commencé à remplacer Elyane ; visiblement la passation se déroule pour le mieux.

Peut-être aurez-vous quelques remarques au sujet des nouveaux horaires d'ouverture de la mairie mais sachez bien que le samedi, aucune administration n'est ouverte pour les dossiers ; les adjoints et moi-même tenons néanmoins une permanence de 10h à midi chaque samedi matin. En revanche, la mairie étend ses horaires d'ouverture au public le jeudi soir jusqu'à 19h.

Après décision du conseil municipal et en collaboration avec les anciens combattants de la guerre d'Algérie Maroc Tunisie, nous inaugurerons le 11 avril de cette année une stèle mise en place sur le nouveau parking de la mairie. Vous êtes tous invités à venir y participer.

Je vous rappelle que les réunions du Conseil Municipal ont lieu tous les troisièmes mercredis du mois, à 20h30. Cette périodicité nous permet de suivre de manière régulière les dossiers en cours, d'étudier le plus rapidement possible les remarques ou doléances des usagers et de nous efforcer d'être au plus près des préoccupations de chacun.

Je finirai en citant un proverbe chinois en cette nouvelle année :

**Il faut rajouter de la vie aux années et non des années à la vie.**

Je vous laisse le méditer et vous souhaite à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2010.

**Jean-Philippe PAGEOT**

## Elyane

### **DEPART D'ELYANE GOURSAT, NOTRE SECRETAIRE**

Elyane Goursat, notre fidèle secrétaire depuis 26 ans, prend une retraite bien méritée.

Elle aurait du en bénéficier il y a un an, mais elle a accepté de faire une année supplémentaire pour accompagner la nouvelle équipe municipale qui, sans elle, aurait eu bien du mal à s'orienter dans les dédales et les méandres administratifs.

### **Le maire et le conseil municipal invitent donc toute la population à un apéritif en son honneur le dimanche 24 janvier à 12 h.**

Ce sera aussi l'occasion d'accueillir notre nouvelle secrétaire, Jocelyne Pivaudran, habitante de Baladou, qui travaille également à la mairie de Floirac.

Et nous en profiterons bien sûr pour arroser la nouvelle année, déjà un peu entamée...

Nous vous attendons nombreux à la salle des fêtes.



***Un départ et une arrivée dans la joie***

Nouveaux horaires de la mairie

**Mardi de 14h à 18h**

**Jeudi de 14h à 19h**

Samedi Permanence des élus de 10h à 12h

## Le PLU est en route sur la commune.

C'est le bureau d'études URBADOC de Toulouse qui a été retenu pour la transformation du P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) en P.L.U (Plan Local d'Urbanisme). Le volet agricole a été confié à l'ADASEA du Lot afin d'élaborer un diagnostic précis sur l'état actuel de l'agriculture sur la commune mais aussi sur les souhaits des agriculteurs en matière de développement et présenter un zonage qui constituera une proposition de surfaces agricoles à préserver afin de garantir le maintien et le développement de l'agriculture. M. Stéphane Delbos a fait une information aux agriculteurs le 22 décembre et les rencontrera individuellement les 18 et 19 janvier. Tous les agriculteurs de la commune sont donc concernés et leur implication dans ce projet est indispensable pour une bonne prise en compte de leur activité dans le projet du P.L.U.

Dans le cadre de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme, la commune s'est engagée à organiser la concertation avec les habitants durant toute la durée de la phase d'études.

C'est pourquoi, elle tient à disposition du public **un registre de concertation** où les citoyens pourront consigner leurs souhaits et leurs attentes par rapport à la réalisation de ce document et par delà, par rapport aux orientations urbanistiques qu'ils souhaitent que la municipalité mette en place sur le territoire communal.

Une « exposition » sur le développement de l'étude est également visible à la mairie.

## Inauguration de la station fruitière

Le 19 septembre, la station fruitière de Valcausse a été inaugurée en présence du nouveau préfet du Lot, M. Jean-Luc Marx, du sénateur M. Jean Milhau, du député M. Jean Launay, du président du Conseil Régional M. Martin Malvy, du sous-préfet M. Philippe Loos, du vice-président du Conseil Général M. Jean-Claude Requier, et du maire de Baladou, M. Jean-Philippe Pageot.

M. Guy Floirac, président de Valcausse, M. Eric Sébal, président de la section noix et MM. Patrice Vacher et Eric Barras directeurs de la station ont présenté les activités de cette structure, ainsi que les projets de développement.



## Sécurité incendie

La commune de Baladou assez bien couverte pour la défense incendie avait cependant un point faible sur le hameau de Lagarrigue.

Le réseau d'adduction d'eau potable d'un faible débit ne permettait pas de mettre une bouche incendie à cet endroit.

Le réseau d'irrigation de l'ASA (Association Syndicale Autorisée pour l'irrigation) couvre la quasi-totalité de la commune et assure ainsi la défense incendie dans les autres hameaux.

Aussi, le conseil municipal soucieux d'assurer la protection de tous, a décidé de mettre en place une citerne souple incendie.

Le principe simple consiste à mettre sur un terrain appartenant à la commune une sorte de *grosse bouillotte* remplie d'eau.

L'investissement de cet ouvrage est de : 7417.03 € HT

citerne souple	4085 HT	4885.66 TTC
terrassament	1266.72 HT	1515 TTC
clôture	1425.85 HT	1705 TTC
total	7417.03 HT	8870.76 TTC



Photo montage

Subvention obtenue de l'état (DGE) : 2 225.00 € HT

Soit un coût à la charge de la commune de 5 192.03 € HT

### Etat civil 2009

#### Naissances de

Antonin LESPINAS du Bourg le 4 août  
d'Olivier Lespinas et Daisy Crémoux  
Nora VACHER de Pomié le 3 octobre  
de Francis Vacher et Laetitia Paillet

#### Décès de

Mr Pierre Jean PEUCHM AJRD des Meynades le 12 avril  
Mr Jean BENAT, de Cassagne le 15 avril  
Mme Henriette LACHEZE née CASTAGNÉ, du Saulou  
le 15 avril  
Mr Claude M ASSON, de Lagarrigue le 28 mars

### Listes électorales

En 2009 il y a eu 2 radiations et 7 inscriptions, ce qui porte le nombre d'inscrits à 320 dont 162 électeurs et 158 électrices.

Nombre d'inscrits établis hors de France : 2 électeurs.  
Nombre d'électeurs de l'union Européenne habitant Baladou : 2 électeurs et 1 électrice.

### Urbanisme

Déclarations préalables : 6

Pemis de construire : 6 (4 accordés – 2 en attente)

Certificats d'Urbanisme : 14 (11 positifs – 1 négatif – 2 informatifs)

## Petite enfance

La commune de Baladou participe financièrement depuis plusieurs années au Contrat Enfance du **SVU** (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) de Saint Sozy.

Actuellement, un enfant de Baladou fréquente la Crèche Parentale « Anim'Enfance » de Saint SOZY et 20 enfants vont au Centre aéré. Par ailleurs un enfant de Baladou est accueilli à la crèche « Les P'tits Loups » de Souillac.

La Communauté de Communes de Souillac - Rocamadour vient de prendre la compétence Petite Enfance, suite à des difficultés financières importantes de ces structures. Ces déficits sont essentiellement dus à une modification de la convention collective du personnel.

Baladou et Creysse ont été impliqués dans cette réflexion.

Pour la Communauté de Communes de Souillac-Rocamadour, la dépense a été évaluée à environ 20 € par habitant pour combler le déficit.

Pour Baladou, la participation serait de 3000 € par enfant (prix réel de fonctionnement par enfant) ou un forfait identique à celui de Souillac, soit 8000 € environ. Pour mémoire, la participation de la commune pour les enfants inscrits en maternelle est de 1200€ à Martel, 600€ à Souillac et 850€ à Saint-Sozy par enfant. La municipalité n'a pas encore délibéré.

La convention serait renouvelée tous les ans.

Pour assurer l'accueil des jeunes enfants, nous avons la chance d'avoir sur la commune quatre **Assistantes Maternelles agréées** par le Conseil Général.

Mme <b>Azam Pascale</b>	Font Roumieu	05 65 32 04 62
Mme <b>Briat Béatrice</b>	Pomié	05 65 37 45 66
Mme <b>Delpy Emmanuelle</b>	Gaillard	05 65 37 38 76
Mme <b>Lafaurie Christelle</b>	Les Landes	05 65 37 10 35

Un **RAM** (Relais Assistantes Maternelles) ouvert également aux parents fonctionne aussi à St Sozy. C'est un lieu de renseignements sur les modes d'accueil, d'échanges sur la petite enfance, de jeux et de convivialité avec les enfants.

Horaires : un jeudi sur deux (sauf vacances scolaires) de 9h30 à 11h 30 aux « Jardins » près de la Crèche de Saint-Sozy. Renseignements au 05 65 32 25 67

## Bibliothèque

Coucou,

Me revoilà pour parler des centaines de livres que nous avons dans notre bibliothèque. Nous avons tous les styles : du classique, des romans, l'école de Brive, des BD, des livres de découverte... Pour les enfants un grand choix d'ouvrages aussi, qu'ils peuvent consulter le samedi matin de 11h à midi. Si toutefois le mercredi après-midi vous intéressait, faites-le moi savoir.

Il serait aussi intéressant de faire, de temps en temps, un après-midi lecture en analysant une histoire, comme nous le faisons le lundi avec les enfants de l'école de Baladou.

Réfléchissez à cela et tenez moi au courant, je suis à votre disposition.

Voici mes coordonnées : Danièle Brugue Tél. : 05.65.41.05.33

Danièle

## Le chemin du Roucaillou

Depuis toujours, le croisement de la route venant de Bazalgues débouchant sur la RD 803 au lieu-dit « Les Landes – Chez Jean Delpy » est très dangereux. Plusieurs accidents y ont eu lieu. Il s'avérait donc nécessaire de réfléchir à ce point noir afin de sécuriser ce croisement.

Le Conseil municipal a décidé de régler ce problème en modifiant l'emplacement de ce croisement dangereux. Après avoir trouvé un accord avec les propriétaires concernés : échange de terrains avec la famille Goursat-Delpy des Landes, abandon de terrain par M. et Mme Crémoux de Bazalgues et achat de terrain à M. et Mme Delpy de Gaillard, le projet a été soumis à enquête publique. La consultation n'a fait ressortir aucune remarque ou désaccord.

Les travaux d'aménagement ont donc pu être réalisés par l'entreprise BRU, de la commune, qui proposait le devis le moins élevé. Le nouveau tronçon a été créé avec un débouché sur la RD 803 à un endroit où la visibilité est parfaite. Ce nouveau tronçon n'est pas encore goudronné mais le sera l'année prochaine par la Communauté de Communes après que le terrain se soit parfaitement stabilisé.

En attendant, la circulation y est ouverte. La sécurité des usagers y a beaucoup gagné car le pire « point noir » de la commune a disparu.

COÛT GLOBAL DE L'INVESTISSEMENT : 16.300 € TTC hors frais notariaux.



## Chemins pédestres

L'équipe débroussaillage continue son petit bonhomme... (de chemin !)

Le chemin allant du Mas Del Pech à la route du Bournissard étant terminé, elle oeuvre actuellement dans la continuité, à savoir le chemin qui démarre de la route du Bournissard en face du précédent pour arriver aux Meynades.

Les riverains ont pris des dispositions (barrières « semi automatiques ») qui permettent la libre circulation des randonneurs et des troupeaux.

Autres projets:

- Le petit chemin qui remonte de celui de la Croix de fer à l'Eglise,
  - Le chemin qui longe la voie à partir du passage à niveau jusqu'à Lagarrigue,
- Projets plus lointains : balisage, proposition de circuits évalués en distance et en temps, publication d'une brochure, constitution d'une association.

Toutes les personnes susceptibles d'apporter leurs bras, leur concours à ces réalisations sont les bienvenues. Les rendez-vous sont tous les jeudis et le premier dimanche du mois à 9h devant l'église.

## Frelons asiatiques

Des scientifiques étudient actuellement la répartition de ce frelon qui a fait son apparition en France au début des années 2000 et dont la dispersion dans le Sud-Ouest a été très rapide. Le département du Lot a été touché significativement dès 2007. Cette espèce est un redoutable prédateur des abeilles ce qui entraîne des risques de réduction de la pollinisation inhérents à la décroissance de leur population sans parler du manque à gagner des apiculteurs et du plaisir des amateurs de miel...

**Aidez-les en signalant à la mairie les nids que vous observez.**

Monsieur Michel Joanny de Pomié, référent apiculteur local, sera contacté pour l'identification avant de faire procéder à leur élimination par une entreprise de désinsectisation agréée.

### Informations pratiques

- Le frelon asiatique n'est ni plus ni moins dangereux que les guêpes et frelons communs. Son agressivité est très faible, voire nulle à distance de son nid. Sa piqûre est douloureuse. Il convient aux personnes allergiques d'être **extrêmement prudentes**, comme en présence de guêpes ou d'abeilles.

- Il ne faut jamais tenter de détruire soi-même un nid de frelon asiatique, mais toujours faire appel à des organismes spécialisés.

- Les frelons attaquent **en groupe** dès qu'ils sentent leur nid menacé. De plus, il est totalement inutile de détruire ou faire détruire un nid adulte en plein hiver ou au printemps,

**Ces nids sont vides et ne seront jamais réinvestis.**

- Tirer au fusil dans un nid de *Vespa velutina* est un acte dangereux et contre-productif. La colonie est éparpillée et produit rapidement des nids satellites dans les environs immédiats.

- Le piégeage précoce des fondatrices peut éventuellement être pratiqué mais uniquement si on est certain de la **totale sélectivité** du piège utilisé. Beaucoup des autres insectes susceptibles d'être capturés dans de tels pièges sont des pollinisateurs potentiels, qu'il faut respecter et protéger.



## Les déchets encombrants

Ha !! On ne pouvait pas faire un nouveau Petit Baladin sans vous parler des poubelles.

Hé oui !!!

Le tri semble s'améliorer quelque peu cependant il ne faut pas relâcher l'effort. Le calcul de la taxe sur les ordures ménagères dépend uniquement de notre tri.

ALORS VOICI QUELQUES CONSEILS POUR BIEN TRIER !!!

Exemples :

Il **NE** faut **PAS** jeter dans les **BACS VERTS** : chaussures, vêtements et tous tissus



Il **NE** faut **PAS** jeter dans les **BACS VERTS** : feuilles mortes et tous végétaux



Il **NE** faut **PAS** jeter dans les **BACS VERTS** : ferrailles et tous métaux



Il **NE** faut **PAS** jeter dans les **BACS VERTS** : charognes et tous cadavres.....



Il **NE** faut **PAS** jeter dans les **BACS VERTS** : polystyrène, fils électrique, chutes de placo, morceaux de bois, plastique non étirable, etc.

**Tous ces « encombrants » doivent être déposés à la déchetterie\***

Merci pour vos efforts et votre compréhension ;  
nous sommes tous concernés par le tri sélectif.

\* pour les charognes, faire appel au service d'équarrissage

## Les ovins sur Baladou

On peut rencontrer plusieurs types de races au sein de notre commune : la Caussearde du Lot, qui est la race locale, la F1 46 venant d'un croisement de la Caussearde et d'un bélier Île de France et puis la race blanche du Massif Central, qui sont les trois types d'ovins les plus représentés.

Ces races ovines ne sont destinées majoritairement qu'à la production de viande. Quelques agriculteurs gardent ou vendent des agnelles pour la reproduction. Les mâles et les femelles qui n'ont pas eu la chance d'être gardés dans le troupeau partent pour la boucherie dès l'âge de trois, quatre mois. Ces agneaux sont vendus à des groupements d'éleveurs ou encore à des particuliers spécialisés dans ce domaine et la plupart sont tués à l'abattoir de Gramat.

Ces animaux tiennent encore une place importante sur notre commune avec un nombre d'environ 2300 têtes, malgré la fin d'activité de personnes partant à la retraite ou autre et n'ayant pas de suite car, il faut bien le dire, le métier d'éleveur n'est pas toujours évident à gérer. C'est une production qui est parfois sous payée par rapport aux charges que peut engendrer cette activité.

Tout de même, nous avons encore sur notre commune trois exploitations avec de jeunes éleveurs qui continuent à produire de la viande ovine que nous aimons retrouver dans nos assiettes.

Lionel Chabreyrie

## Concours départemental



**Potager fleuri** : Dans le cadre du concours des maisons fleuries 2009, la Commission permanente du Conseil Général a décidé, lors de sa réunion du 18 décembre dernier, de décerner un 4<sup>ème</sup> prix dans la catégorie « potager fleuri » à Mme Stéphanie GOMBERT de Pomié.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Pour le concours de l'an prochain, nous vous espérons nombreux à participer.

Si des personnes ont envie de faire partie de la commission locale pour sélectionner des jardins et les présenter au Conseil Général, qu'elles se fassent connaître à la mairie.

## Des nouvelles de l'école

L'année 2009 s'est terminée sous la neige, pour le plus grand bonheur des élèves !



Le 18 décembre matin, nous devions aller au cinéma mais la météo en a décidé autrement : la neige a couvert Baladou de son blanc manteau. Nous n'avons pas perdu au change car nous avons pu fabriquer des bonhommes de neige et faire des batailles de boules (sans viser le visage bien sûr !).

A midi, Monique, Michèle et Francis nous avaient concocté un délicieux repas de Noël. Du coup nous étions fin prêts à accueillir le père Noël et à lui chanter la chanson de Tino Rossi. Le bonhomme à la barbe blanche nous a apporté à tous un joli sac en tissu et un livre : nous avons été très gâtés !

### Retour sur le 1<sup>er</sup> trimestre

L'année scolaire a débuté dans une classe toute neuve, pratique et vitaminée. Je remercie pour cela le conseil municipal, les parents d'élèves et Francis qui ont permis que notre école prenne un petit coup de jeune.

Le 16 octobre, les élèves de CP-CE1 ont découvert des objets d'autrefois présentés par les personnes âgées du club du Bouquet d'Argent et les grands-parents des élèves : le porte-plume des écoliers, le moulin à café, la perceuse à main, le fer à repasser que l'on chauffait sur le feu, ... Cette après-midi très enrichissante se poursuivait délicieusement autour des pâtisseries confectionnées par les mamies du club et s'achevait par une interview des personnes âgées sur la vie d'autrefois. Nous avons appris notamment que pour téléphoner, il fallait passer par des opératrices qui connectaient les lignes téléphoniques entre elles afin de mettre les gens en relation.



**Le porte-plume**



**Une montre à gousset**



**La perceuse à main (chignole)**



**Une lampe de voiture à cheval**

Contrairement à ce que j'avais annoncé dans mon précédent article, le TBI (Tableau Blanc Interactif) n'est pas encore arrivé à l'école car la société qui devait l'installer n'a pas tenu ses engagements : aux dernières nouvelles, cela devrait être fait pour le 28 février mais rien n'est moins sûr ! Quel dommage, cela aurait été un outil très intéressant pour préparer notre **voyage scolaire à Toulouse...**

Celui-ci se déroulera du 10 au 12 mars 2010. Au programme : visite de la Cité de l'Espace, du centre-ville de Toulouse, du site d'Airbus, de l'aéroport de Blagnac, et ... surprise ! Vous en saurez plus lors d'une exposition qui sera présentée par les élèves plus tard dans l'année.

Les parents seront conviés à une réunion pour préparer le voyage d'ici les vacances de février.

Voici les **sorties scolaires prévues** pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres :

- Cross (course longue) avec les élèves du Bassin des écoles de la Vallée de la Dordogne, début février
- « Rencontres chorales » à Souillac, où les élèves du RPI présenteront les chants travaillés en classe, en chorale avec d'autres élèves du secteur.
- « Rencontres départementales de danses », où les élèves de Baladou présenteront une chorégraphie de leur création.

Les élèves de l'école de Baladou se joignent à moi pour souhaiter aux Baladines et aux Baladins nos meilleurs vœux pour l'année 2010.

Virginie Vanstaen

# Le Bouquet d'Argent

Bonjour Baladines et Baladins,

## Voyage à l'Île de Ré

Le 17 Septembre, nous sommes partis à 30, et nous sommes rentrés tout autant. Ce qui laisse entendre que nous fûmes bien sages et prudents. A La Rochelle, nous avons été accueillis « à bras ouverts » au restaurant « La Marine », qui nous a servi un feuilleté de fruits de mer et des moules marinières, avec un petit blanc sec très honorable.

Ensuite, en calèche, nous avons découvert les jardins de la ville (superbes), et nous avons parcouru à pied le centre-ville, ça vaut le détour!!! Le car nous emmena en fin de journée, dans un village vacances très chouette, tout près de l'Île de Ré. Le repas fut servi dans le restaurant du village vacances, suivi d'un spectacle amusant.

Le deuxième jour, **visite** de l'Île de Ré, repas, **visite** d'une distillerie et dégustation du fameux Pineau des Charentes. Virée au phare des Baleines, où j'ai retrouvé un vieux collègue de bureau, (je sais bien que vous vous en moquez, mais je suis tellement content d'avoir vu mon pote Guy), pour finir nous sommes rentrés dans notre village. Dégustation d'huîtres, repas et dodo.

Troisième jour départ pour l'Île d'Oléron, qui, elle aussi, est colonisée depuis longtemps. Là, nous avons changé de village vacances ; pas pour dormir mais pour le repas de midi ; très très bien également.

En car, nous avons visité l'Île, ses parcs à huîtres, avec balade en bateau très sympathique, un repas aussi bon que les précédents.

Avec beaucoup de regrets, nous sommes remontés dans le car qui nous a ramené à Baladou, où nous sommes quand même très bien.

## Journées Bleues

Le 16 Octobre s'est tenue la rencontre des enfants avec les séniors. Pour les petits de Baladou, nous avons vu : le moulin à café qui écrase les grains, le moulin à légumes, des lampes à pétrole, des chaufferettes, des fers à repasser en fonte, des sabots en bois, une perceuse à main (chignole) et on les a fait écrire avec des portes-plumes et de l'encre (ils se sont bien défendus et ça leur a plu). Ensuite, nous avons répondu aux questions pertinentes de ces jeunes gens, en dégustant les supers gâteaux de nos mamies avec un petit verre d'orange.

Le 13 Novembre, nous avons remis ça avec les lupiots de Cuzance. Eux, plus grands, étaient séparés par groupes de 4 ou 5, que 2 séniors prenaient en charge. Certains devaient comparer un intérieur d'appartement, une cuisine du temps où nous, anciens, avions leur âge à un appartement de maintenant (les appareils ménagers : cuisinière, four, etc...).

Il y a eu les magasins (nourriture), les vêtements, les transports, les vacances et de nombreux sujets très intéressants. Nous avons réussi à répondre à beaucoup de questions. Ce fut dur mais nous nous en sommes bien tirés.

L'on s'est quitté après avoir dégusté, une fois de plus, les gâteaux des mamies et le jus d'orange, dans la cour, au soleil.

## Loto

Le 8 de ce mois de Novembre, s'est tenu le loto annuel du Bouquet d'Argent, la salle était comble. Le public était joyeux. Monsieur Caminade, avec son humour habituel, a su animer le jeu. Les lots étaient respectables, le gros lot adulte fut remporté par un petit jeune de Brive, bravo p'tit gars. Nos Mamies avaient préparées d'excellents gâteaux qui furent tous appréciés. On essaiera de faire aussi bien la prochaine fois.

## Folklore d'Europe

Le 25 Novembre nous sommes allés à Périgueux voir un spectacle de danses folkloriques de différents pays d'Europe. Les danseurs et les jolies danseuses étaient splendides avec des toilettes de l'époque de l'Impératrice Sissi. L'Espagne, l'Italie, la Hongrie, la Grèce, la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie nous ont fait passer un moment très agréable. Les musiciens (professeurs dans leur pays) sont formidables ainsi que le chanteur, qui est également danseur. Retour enchanté à Baladou pour 20 h 30.

A l'année prochaine.....

Robert Brugue

**14-18 : In memoriam (suite)**

## 1916 et 1917 :

### Evènements de guerre et éléments généalogiques



1916 : Verdun, la Somme, les premiers tanks et combats aériens ; 1917 : l'enlèvement sur tous les fronts, les mutineries, l'ypérite... Quelques mots, quelques noms, ne peuvent résumer les souffrances des combattants dont beaucoup vont perdre la vie. Des fils de Baladou seront de ceux-là.



**François Prat**, du 20<sup>e</sup> régiment d'infanterie comme son malheureux camarade Zafidain Baptiste Durand.

François Prat, atteint d'une méningite bacillaire contractée au service, en meurt le 8 mars 1916 à l'hôpital général d'Abbeville, dans la Somme. Il était né le 29 mai 1894 à Pomie d'une lignée de cultivateurs déjà propriétaires dans ce hameau au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces Prat n'avaient apparemment aucun lien de parenté avec Léon, blessé mortellement dans les Vosges en 1914 et dont il a précédemment été question.

François avait un frère aîné, Alexandre Albert, qui fera une carrière militaire. Ils avaient eu trois sœurs. L'une d'elles était la grand-mère d'Arlette et Jean-Claude Bourdet, des Landes, une autre s'était mariée à un Monsieur Sclafar, une autre encore était la mère de Madame Tressens qui habite avec son mari la maison de famille.

François Prat, conscrit de la classe 14, a, selon toute vraisemblance, participé au combat d'Ochamps et à la retraite de Belgique du 22 au 25 août 1914, aux combats sur la Meuse, à la 1<sup>ère</sup> bataille de la Marne, aux combats des Hurlus, du Mesnil, au front de Champagne et aux combats de Perthes où Zafidain Durand, son pays, est tué le 12 mars 1915. Cité deux fois à l'ordre de la brigade, «relevé le 14 [...], le régiment [20<sup>e</sup> RI] est dirigé le 15 mars sur Bussy-le-Château. C'est ce jour-là que ceux qui descendent boueux, mais glorieux, ouvrent leurs rangs décimés à des camarades dont la nouvelle tenue bleue semble découvrir (selon le chroniqueur régimentaire) un horizon de jours meilleurs». Pourtant ce sera l'offensive d'Artois en mai et en septembre 1915. La 4<sup>e</sup> compagnie à laquelle appartient Prat est particulièrement malmenée lors de l'attaque du 25 septembre. Quand l'ordre général est d'organiser défensivement les nouvelles positions, le régiment occupe le secteur d'Arras. Le 10 janvier 1916, le 20<sup>e</sup> reçoit la visite du président Poincaré. Dès le 1<sup>er</sup> mars, c'est le début de Verdun, le régiment se transporte en Lorraine, mais François Prat ne fait pas partie du voyage...




**François Joseph Leymarie** est né le 20 avril 1883 à La Queygue. D'abord dispensé à 20 ans des obligations militaires parce qu'aîné de veuve (son père, Marcellin, est décédé en 1899), il est finalement incorporé, pendant presque un an, au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Dans la réserve, il passe du 7<sup>e</sup> au 139<sup>e</sup>, le régiment d'Aurillac où sont affectés beaucoup de Lotois. Rappelé au corps le 12 août 1914, il l'aura sans aucun doute rejoint dans les Vosges où celui-ci est en campagne depuis le 9. Puis c'est la Somme, la Belgique, en 1915 la Somme à nouveau. Le

139<sup>e</sup> va s'embarquer le 22 février 1916 pour Verdun mais, le 9 janvier, François Leymarie était venu renforcer les rangs du 413<sup>e</sup> constitué en mars 1915 près de Clermont-Ferrand.

Fin juillet, ce régiment est lui aussi dirigé sur Verdun. Dans la journée du 1<sup>er</sup> août «deux bataillons montent en ligne avec deux bataillons du 414<sup>e</sup> RI du Bois Fumin à La Vaux-Régnier (secteur de Douaumont). Ils subissent une violente attaque. La lutte est acharnée, les hommes finissent néanmoins par être enfoncés mais refusent de se rendre. Pratiquement la totalité des 1500 hommes qui composent les deux bataillons sont anéantis, mitraillés ou brûlés vifs par les lance-flammes de l'ennemi. Les survivants se replient.» (cf site Internet *Les Français à Verdun*). Le texte transcrit le 9 novembre 1917 à la mairie de Baladou fait mention de pièces produites par le ministère de la Guerre qui sont : un acte de disparition à la date du 1<sup>er</sup> août 1916, un extrait de liste d'inhumation émanant des autorités allemandes, une note du corps attestant l'absence de nouvelles. Ces éléments avaient permis au juge de paix de Martel d'observer qu'il y avait des présomptions de décès suffisantes et de conclure que le soldat Leymarie avait été tué le 1<sup>er</sup> août 1916 au combat de Vaux-Régnier (Meuse). Sur les états de service de

l'Armée il est écrit «décédé le 1<sup>er</sup> août 1916 à l'ambulance 134...à Billy». Comme beaucoup de ses camarades, il a été enterré dans une vaste nécropole, celle de Pierrepont, en Meurthe-et-Moselle. Marcellin Leymarie, fils de cultivateurs d'Espargelous (Martel) était venu habiter La Queygue en se mariant à Marie Lestrade. Ils avaient eu trois enfants : Marie Agnès, notre François et Jérémie qui fera la guerre dans l'artillerie. De son mariage le 2 mai 1914 avec Marguerite Quillard, François Joseph aura Marc, né le 26 décembre 1915 et adopté par la Nation comme tous les orphelins. Les générations se succèdent, la ferme natale de François Joseph continue d'être exploitée par Pierre-Charles, l'un de ses petits-enfants.

 **Henri** Emile Chassaing ou plutôt **Chasseing** était un enfant de Pinsac. Né le 24 décembre 1883 à Gabalès, il était le second d'une fratrie de quatre. En 1911, il épouse Françoise, la fille de Paul et Marie Lascoux, de Lagarrigue et s'installe à la ferme. Robert Prosper naît en 1912 et Noëlie Marie en 1913. Henri Emile ne figure pas dans le site Internet gouvernemental *Mémoire des hommes*, certainement parce que, quand il meurt, le 12 février 1917, il est chez lui, à Lagarrigue. Victime de blessure, des gaz ou de maladie contractée au service, on avait dû préférer le laisser retourner dans ses foyers. Au moment de l'inscription de son décès à l'état civil il n'est heureusement pas oublié la mention «Mort pour la France». Ses enfants seront adoptés par la Nation le 2 avril 1919. Robert Prosper mourra à vingt ans dans une opération de l'appendicite mais Noëlie Marie deviendra Madame Lacuve et transmettra la maison de Lagarrigue à sa fille Jeanne Marie.

Vu son âge au moment de la guerre, Henri Chasseing n'avait probablement pas été rappelé dans les premiers mais au fil des mois, tous les hommes aptes et en âge de porter les armes devaient réalimenter les régiments. Le 2<sup>e</sup> génie auquel appartenait Chasseing était en garnison à la citadelle de Montpellier. Comme prévu en cas d'hostilités, les régiments du génie étaient dissous, réduits à dépôts de guerre chargés de l'instruction des nouvelles recrues, les hommes formés disséminés en bataillons et compagnies au service des divisions et corps d'armées. Si dans les états-majors on disait «l'infanterie est la reine des batailles», il appartenait, et il appartient toujours au génie militaire, «de manière générale, de permettre ou faciliter le mouvement ou le soutien aux forces amies et gêner le mouvement des forces ennemies». Le 2<sup>e</sup> régiment du génie formait les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> bataillons. Le drapeau du régiment porte, entre autres, les inscriptions Champagne 1915, Dardanelles 1915, Verdun-La Somme 1916. Il nous est apparu difficile de suivre le parcours militaire du sapeur Chasseing.

Lionel Griset

avec l'aide de Mme Tressens concernant François Prat, de Théophile Leymarie, arrière-petit-fils de François Leymarie, et de Mmes Raynal et Rouiller, petite-fille et petite-nièce d'Henri Chasseing.



Propriété Tressens, maison de F. Prat en 1899. Peintre Anne Gauthereau Soulié.

## Les premiers pas de notre commune (suite)

Comme nous l'avons déjà vu, Baladou s'est érigé en commune en 1840 sans avoir le moindre bâtiment, hormis l'église et le cimetière.

La mairie et les écoles ont été louées chez l'habitant pendant 40 années et même plus pour l'école des filles.

La première réalisation communale a été faite en 1878-1880 avec la « maison d'école –mairie » (actuellement la mairie).

Dans la foulée, le Conseil Communal avait pris rang pour construire l'école des filles. C'était le début de la III<sup>ème</sup> République et le ministère de Jules Ferry lançait un programme pluriannuel de construction d'écoles à des conditions avantageuses pour les communes.

Mais cette construction n'a pu se faire que dix ans plus tard dans les années 1891.

Je n'ai pas trouvé beaucoup d'éléments sur cette réalisation communale, pourtant très importante, du fait de l'absence inexplicquée de registre de délibération de 1888 à 1895. J'ai compris néanmoins que les travaux ont commencé en 1891 et qu'ils ont été menés rondement.

La commune avait fait l'acquisition du terrain l'année d'avant au « Sieur Lachieze époux d'Antoinette Vidal » devant Maître Lamothe, notaire à St Sozy. Ce terrain comportait une vieille maison avec grange (qu'il a fallu démolir) et sept ares de terrain « pour le jardin de l'institutrice ».

C'est le « sieur Delmas maître maçon » qui a fait le gros œuvre (maçonnerie).

Le nom de l'architecte n'est mentionné nulle part. Je n'ai pas trouvé de plan de financement ni la moindre allusion au coût de l'opération.

La seule trace financière qui figure au registre est un emprunt de 5850 francs contracté par la commune pour cette construction alors que les travaux étaient terminés.

Cet emprunt tardif et le manque évident de détails sur la construction et le financement pourraient laisser supposer que la commune n'avait pas la maîtrise d'ouvrage. La somme empruntée correspondrait à la participation communale (un tiers à la charge de la commune dans les lois de Jules Ferry). Notre école aurait fait partie d'un programme départemental. Mais tout cela n'est qu'une hypothèse, difficile à vérifier aujourd'hui.

Dans le même temps, ou peut-être l'année suivante, la commune entreprend une autre construction : le clocher de l'église.

Ce projet était dans « les tiroirs » depuis longtemps ; il avait fait polémique dans la commune avant la construction de la première « maison d'école ». Certains le voyaient prioritaire. Cette construction donnera beaucoup de soucis et de désagréments au maire et au C.M. La première phase des travaux est à peine terminée qu'ils présentent des « anomalies et des mal façons désastreuses ». Il n'est pas précisé la nature de ces anomalies.

Des expertises sont commandées par le maire qui assigne l'architecte et les entrepreneurs « en conseil de Préfecture », puis plus tard en justice.

Il n'est pas précisé comment l'affaire s'est terminée, mais le coût de l'opération s'est soldé à 800 francs pour la commune (frais d'expertise, d'avocats et de justice). L'architecte M. Rouzade a été révoqué.

Les travaux vont être arrêtés plusieurs années (toute la durée du procès) ; ils reprennent avec un nouvel architecte M. Vallat. Il faut construire des murs de soutien pour consolider l'édifice, ainsi que l'escalier extérieur qui, apparemment, n'avait pas été prévu.

Le devis des travaux qui, au départ s'élevait à 19.300 francs, arrive maintenant à 21.721 francs.

Le CM délibère pour demander au Préfet « un secours » afin de pouvoir terminer les travaux.

Comme pour l'école des filles, je n'ai pas trouvé de financement pour le clocher de l'église. Le seul élément de recette qui apparaît est un emprunt de 8.000 francs fait au début des travaux. Mais à cette époque là, il y avait souvent des dons et des legs faits à la commune pour être affectés à l'église sans que le montant soit précisé sur les registres. C'est peut-être là qu'il faut chercher l'explication du financement...

Il faut aussi mettre à l'actif des conseils municipaux qui se sont succédés dans notre commune de 1860 à 1900, la mise en place d'un réseau de chemins qui sont devenus depuis notre voirie communale et rurale.

Il y avait pourtant des «voies» sur Baladou. C'étaient pour la plupart des tronçons de voirie entre communes qui traversaient ou empruntaient notre territoire sans vraiment le desservir.

Bien des habitations et même certains villages étaient éloignés de ces chemins et n'étaient vraisemblablement desservis que par des sentiers pédestres privés. Pourtant la population était importante à l'époque dans nos campagnes.

Nous retrouvons dans les registres à partir de 1860 de nombreuses délibérations qui font état de ces problèmes de desserte et d'accès. Le Conseil décide souvent soit d'élargir soit de créer des chemins en d'autres endroits afin qu'ils soient plus rationnels. Pour cela, il faut acquérir le terrain, ce qui provoque souvent des conflits entraînant parfois la commune

devant le juge de paix de Martel. L'agriculteur propriétaire n'avait que très peu de terre et, bien qu'il reconnaisse le bien fondé de l'opération, il préférerait souvent que le chemin passe chez son voisin plutôt que chez lui !....

Il n'était pas question à l'époque, d'y faire de gros travaux, si ce n'est par endroit, sur quelques portions, pour améliorer l'assise (talus, remblai). Ce qui provoquait des problèmes budgétaires à la commune. Il a fallu attendre la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale pour pouvoir faire des empièvements systématiques et conséquents et la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre (1945) pour faire du goudronnage. Mais la circulation n'avait rien à voir avec celle d'aujourd'hui ...

La création et l'entretien des chemins faisait néanmoins partie des dépenses importantes inscrites au budget communal. Ce problème n'a d'ailleurs pas changé depuis un siècle : on le retrouve avec la même importance de nos jours dans nos communes rurales.

La commune de Baladou n'avait pas beaucoup d'atouts à sa naissance en 1840 si ce n'est l'ambition et la volonté du C.M. et de toute la population de devenir une commune indépendante afin d'avoir un service de proximité le plus près possible de son lieu de vie et de travail. Creysse paraissait très éloignée à l'époque car les moyens de locomotion que nous connaissons aujourd'hui n'existaient pas.

Les municipalités qui se sont succédées de la création jusqu'à la fin du siècle en construisant presque tous les bâtiments communaux et en organisant un réseau de chemins de desserte dans la commune ont donné à Baladou la physionomie que nous lui connaissons aujourd'hui.

J. L. Clédel

## Baladou Animation

### TELETHON 2009

Comme chaque année, **les associations de Baladou** ont organisé le Téléthon 2009 : le Samedi 5 décembre à 14h30 les marcheurs ont pris la route vers le Mont Mercou accompagnés par les chevaux de Mr et Mme Lemoine de Tenchou, pour une fois le temps était clément ce qui a permis aux ballons de s'envoler très haut dans le ciel. Pendant ce temps, à la salle des fêtes, les gâteaux étaient préparés sur des plateaux pour le goûter prévu à 16 heures. Un grand merci à toutes celles qui, depuis maintenant

5 ans, sont présentes et nous offrent leurs pâtisseries délicieuses, je ne peux toutes les citer mais elles se reconnaîtront.

Vers 19h30 c'est le concours de soupe qui a mis un peu d'animation, 7 potages étaient proposés et ont été jugés par le public présent, une quarantaine de votes ont élu le potage au roquefort de Leslie Brugue à la première place mais tous(tes) les «candidat(e)s» ont eu une récompense pour leur participation.

Après l'apéritif offert par la mairie, le repas aligot a été servi à 62 convives ; la journée s'acheva vers minuit. Une journée positive malgré une fréquentation modérée l'après midi mais compensée par le repas aligot qui s'est déroulé dans une ambiance sympathique.

Le bénéfice de la journée s'élève à un peu plus de **1000 euros** au profit de l'AFM.

Merci pour leurs dons à : Intermarché, Valcausse, Le GAEC du Saulou Fleuri, et Groupama.

Merci aussi à Mr et Mme Lemoine qui depuis deux ans nous proposent les balades à poney.

Merci à tous les bénévoles des différentes associations et aux participants.

### Voyage au Pays Basque :

Je profite du Petit Baladin pour vous informer que l'association organise les 19 - 20 et 21 juin prochains un court séjour au Pays Basque, visite des villages d'Espelette, Cambo les Bains, Arcangues, visite d'une chocolaterie, d'un saloir à Bayonne, découverte de la Rhune et des Grottes de Sare ... Départ le samedi aux aurores, retour le lundi soir.

Le prix est de 337 euros en pension complète du petit déjeuner du 1<sup>er</sup> jour au dîner du 3<sup>ème</sup> jour. Si vous êtes intéressé, vous pouvez m'appeler au 05-65-32-04-62.

### Réveillon :

Pour la cinquième année consécutive, les membres de l'association Baladou Animation ont organisé, avec succès la soirée de la Saint Sylvestre. Malgré quelques maladies saisonnières, 134 personnes dont beaucoup d'habitues se sont retrouvées pour finir 2009 en musique et autour d'un repas. Cette année c'est Julien CRASSAT de Prayssac qui nous a amené jusqu'au nouvel an où tous les participants ont pu échanger les traditionnels vœux de bonne année. La soirée s'est poursuivie en musique jusque tôt dans la matinée. Les plus vaillants ont dégusté la traditionnelle soupe au fromage vers 3h30 et nous nous sommes quittés vers 4h30. Nous en profitons pour souhaiter à toutes les BALADINES et BALADINS une bonne et heureuse Année 2010.

Pascale Azam

# Baladou Gym

## Entretien d'une Baladine avec Josette Chambon, Présidente de BALADOU-GYM

### **Le nom de Baladou-Gym, est souvent associé au sigle sibyllin de FFEPGV, un mot là- dessus ?**

Notre Fédération est issue d'une longue tradition qui remonte à 1888, année où le docteur Philippe Tissier crée la Ligue Girondine de l'Education Physique qui proposait des cours de gymnastique suédoise. Au fil du temps - et au gré des fusions - le mouvement s'organise jusqu'à devenir en 1972 la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. Cette longue expérience lui permet de garantir aux pratiquants de tout âge, du bébé à la personne âgée, des compétences d'animateurs tous diplômés bénéficiant de surcroît, d'actions de formation professionnelle continue leur permettant d'actualiser sans cesse ces compétences.

Au 31 août 2008, notre Fédération comptait 550 665 pratiquants licenciés, 7 742 animateurs diplômés et 7 402 associations comme Baladou-Gym réparties sur tout le territoire français.

Ce n'est pas rien !

### **Quoi de neuf en cette nouvelle saison à Baladou-Gym ?**

Depuis sa création en 2002, Baladou-Gym était animée le mardi en matinée et en soirée par Christine OLIVIER et nous espérons bien avoir la possibilité de proposer un cours supplémentaire.

C'est chose faite depuis la rentrée puisque nous avons eu la chance de voir notre trésorière, Esther MARTANO entreprendre une formation et la réussir malgré des cours théoriques et pratiques assez coriaces. La preuve ? Sur l'ensemble des personnes qui suivaient la formation avec Esther, 4 seulement ont vu leurs efforts récompensés par l'attribution du diplôme.

### **Vous avez l'air d'attacher beaucoup d'importance à la qualité de la formation, pouvez-vous dire pourquoi ?**

La qualité de la formation c'est avant tout de ne pas faire faire n'importe quoi à n'importe qui. Christine et Esther connaissent les gestes et postures qui seront sans danger pour nous les licenciés. Elles ne font pas travailler un groupe d'enfants, un groupe de jeunes adultes ou un groupe de seniors de la même manière. C'est pour nous un gage de sécurité même si on garde en l'esprit que les accidents, les malaises etc. sont toujours possibles malgré les soins qu'elles prennent à préparer leurs cours en fonction d'un « public » précis. En la matière, la bonne volonté ne suffit pas et c'est pourquoi la formation intègre un volet secourisme et qu'il est demandé un certificat médical aux licenciés ! Autre gage de sérieux, dans le montant de notre cotisation est incluse une assurance.

### **Concrètement, le déroulement des cours cette année ?**

Le mardi matin de 10 h 45 à 11 h 45, Christine propose un cours qui donne une place significative à la gym dite douce. Puis, de février à juin, elle propose aux adhérents qui le souhaitent un 2<sup>ème</sup> cours le jeudi de 11 h à 11 h 45.

Le mardi de 20 h 30 à 21 h 30, Esther propose un cours plus tonique puis, un jeudi sur deux, la possibilité d'un 2<sup>ème</sup> cours.

### **Vos tarifs ?**

Baladou-Gym est une association. Comme toute association nos avoirs - une fois réglées les licences, l'assurance etc. à la Fédération - se doivent de demeurer raisonnables. Par ailleurs, nos dépenses de fonctionnement sur place restent réfléchies et mesurées ce qui nous permet de proposer cette nouvelle formule à deux cours au prix très sage de 78 € par an. En conclusion et selon une expression à la mode « le rapport qualité/prix » est TRES compétitif au regard du montant des abonnements que l'on trouve dans la majorité des cours sur les communes environnantes.

Merci Josette, bonne route à Baladou-Gym

Merci à vous et **rendez-vous le 13 mars 2010** pour notre traditionnel dîner dansant ?

## Comité des Fêtes

L'association du comité des fêtes de Baladou est heureuse de vous présenter tous ses vœux pour cette nouvelle année. Nous profitons également de cet article pour vous informer que l'association a procédé au cours du mois de septembre 2009 à la reconstitution de son bureau. Désormais, nous pouvons retrouver au sein de celui-ci :

- M. François LEYMARIE : Président
- Mme Daisy LESPINAS : Vice-présidente
- Melle Vanessa LAVAL : Secrétaire
- M. Michel BERGE : Secrétaire-Adjoint
- Mme Chantal DELBONNEL : Trésorière
- Mme Isabelle DELVERT : Trésorière-Adjointe

Ce nouveau bureau ainsi que tous ses membres sont mobilisés afin de vous faire passer une excellente année. Malgré un démarrage tout en douceur, samedi 28 novembre 2009, avec notre soirée Jeux de Société, qui n'a pas pris l'extension souhaitée, nous espérons poursuivre sur notre élan en vous proposant une **soirée Théâtre le 30 janvier 2010**. En effet lors de cette prochaine soirée, la troupe «les Trois Coups» de CAZOULES donnera une représentation, 4 pièces en un acte, d'environ deux heures après un petit repas servi à 19h00 pour ceux qui le souhaitent.

Puis nous profiterons **du week-end du 15 août 2010** pour vous convier à notre incontournable fête de village.



## L'APE Baladou-Cuzance

Comme chaque année le bureau étant démissionnaire, l'élection a eu lieu pour élire les nouveaux membres : Mme **Laëtitia Torre** et M. **Stéphane Acellosi** (Co-présidents) ; Mme **Sophie Vacher** (vice-présidente) ; Mme **Francine Samel** (trésorière) et Mme **Catherine Gallon** (Adjointe) ; Mme **Carine Lheureux** (secrétaire) et Mme **Odile Lacroix** (Adjointe).

L'assemblée générale du 11 septembre 2009 a marqué le redémarrage de l'association.

Les premières manifestations se mettent en place en vue de financer les différentes activités scolaires ainsi que du matériel nécessaire aux écoles. Cette année, un voyage est prévu à Toulouse. Le loto des écoles du samedi 21 novembre a remporté un franc succès. Nous remercions toutes les personnes présentes, les bénévoles, les donateurs, les municipalités qui ont fait vivre cette soirée. La fête de la truffe à Cuzance où nous avons tenu un stand boissons et pâtisseries a permis de boucler le budget pour le voyage scolaire de cette année. Encore une fois merci aux organisateurs de nous laisser la primeur de ce stand gratuitement. Le Père Noël est venu comme tous les ans rendre visite aux enfants après le super repas préparé par Michelle et Monique à la salle des fêtes de Baladou. Avec un peu d'avance il a commencé à distribuer les premiers cadeaux.

Nous vous rappelons que l'APE est ouverte à toutes et à tous. Les nouvelles idées et les bonnes volontés sont les bienvenues.

A très bientôt.

Les membres du  
bureau.

## Pomié en fêtes

Bonjour,

Les habitants de Pomié vont bien; tout le monde s'active à préparer l'hiver et l'association en sommeil va renaître de son hibernation pour préparer un concours de belote qui se déroulera **le samedi 13 février à partir de 20h30** à la salle des fêtes de la commune.

De nombreux lots seront réunis et une collation avec soupe sera servie en fin de soirée. Nous serons aussi nombreux que l'année dernière, voire plus, le retour de l'année passée étant de bon augure.

Message aux gens de Pomié : « nous n'avons pas, cette année, organisé notre repas annuel tel que le font les irréductibles gaulois et nous nous en excusons, aucune date n'ayant pu avoir de consensus ».

Cette année, ce repas se fera, nous vous le promettons.

En attendant nous vous souhaitons une bonne année 2010.

# Bonne Année

**M. Arcambal**  
Jean-Pierre  
*Le Boumissard*  
**Vente fruits et Légumes**

05 65 37 85 20

**Céréales Services**

*Le Pigeon*  
05 65 32 28 18

**M. Mme Azam**  
*Font Roumieu*  
**Location gîte**

05 65 32 04 62

**M. Leymarie Pierre Charles**

*La Queygue*  
**Bois de chauffage**

05 65 37 30 94

**M. Faurel Michel**

*Bazalgues*  
**Vente oie, canard gras**

05 65 37 37 10

**Agri – Méca**

*Bazalgues*  
**Matériel agricole**

06 73 41 64 98  
05 65 41 32 26

**M. Bru Didier**  
*Pomié*

**Entreprise de  
terrassement  
et d'assainissements**

05 65 32 62 65

**M. Briat Jean-luc**  
*Pomié*

**Maître d'oeuvre  
Neuf et rénovation**

05 65 37 43 07

**Matic'Pneus**

*Les Combes*  
**Mécanique générale  
Pneus**

05 65 37 45 88

**M. Artier François**

*Bazalgues Cuzance*  
**Peintre-Plaquiste-  
Isolation**

06 82 09 32 20

**(Sarl) Al Pech**

**Campastie Jean .Paul**  
*Le Boumissard*  
**Vente directe bœuf, veau.**

05 65 32 26 68

**Gaec Le  
Saulou fleuri**

*Le Saulou*  
**Vente Fleurs et  
légumes**

05 65 32 23 82

**La Pizzaela**  
**Olivier Lespinas**  
**Vente pizza,Traiteur,  
repas famille,  
anniversaire...**

06 86 99 95 51

**M. Delpy Francis**

*Gaillard*  
**Vente agneau et demi agneau**

05 65 37 38 76

**M. Somdecoste**

**Jacques**  
*Bazalgues*  
**Electricité, Chauffage**

05 65 37 46 39

**Valcadis Noix**

*Le Pigeon*  
**Noix , Marrons, Asperges**

05 65 32 77 10

**Pinsac et Fils**  
**(SARL)**

*Les Combes*  
**Construction  
métallique**

05 65 37 30 39

**Ferme Michel  
Cremoux**

*Bazalgues*  
**Vente conserves découpe,  
canard gras,  
Gîtes**

05 65 37 32 17

**M. Jauberthie Alain**

*Le Pigeon*  
**Antiquité restauration  
création**

06 08 68 46 37  
05 65 32 25 28

**M. Delvert Jean**

**Agent commercial  
immobilier**

06 80 46 54 99

## Dates à retenir

<i>Dimanche 17 janvier</i>	Galette des Rois	Bouquet d'Argent
<i>Dimanche 24 janvier à midi</i>	Pot de Bonne Année départ d'Elyane Goursat et accueil des nouveaux baladins	Mairie
<i>Samedi 30 janvier</i>	Théâtre	Comité des Fêtes
<i>Samedi 13 février</i>	Concours de belote	Pomié en Fêtes
<i>Samedi 13 mars</i>	Dîner dansant	Baladou Gym
<i>Dimanche 14 et 21 mars</i>	Elections Régionales	
<i>Dimanche 21 mars</i>	Assemblée Générale	Bouquet d'Argent
<i>Dimanche 11 avril</i>	Inauguration stèle du 19 mars 1962 fin de la guerre Algérie Maroc Tunisie	
<i>Dimanche 6 juin</i>	Fête des mères	Bouquet d'Argent
<i>19, 20 et 21 juin</i>	Balade au Pays Basque	Baladou Animations
<i>Week-end du 15-août</i>	Fête votive	Comité des Fêtes

## Transport à la demande

*Le petit bus bleu prend son envol.*

*Après une période de latence estivale, le petit bus est en train de trouver son public. Il est fortement sollicité pour le marché du vendredi matin à Souillac, mais, faute de candidat à l'aventure, il n'a pas encore franchi la frontière corrézienne. Le jour proposé pour Brive n'est peut-être pas judicieux.*

*Si vous êtes assez nombreux à solliciter un autre jour (le samedi matin par exemple), nous essayerons de faire une modification auprès du Conseil Général.*

*Faites vous connaître si vous êtes intéressés.*

*Surtout n'hésitez pas à l'utiliser.*

*Un petit coup de fil à la mairie pour laisser sur la messagerie votre numéro de téléphone et nous vous contacterons pour l'heure de passage à votre domicile.*

*Tel 05 65 37 30 68.*

Ouverture de la  
Mairie au public

## Nouveaux horaires

**MARDI : 14h - 18h**

**JEUDI : 14h - 19h**

SAMEDI: 10h - 12h  
Permanence des élus

**Tél: 05.65.37.30.68**

### Conseils Municipaux

Réunions le troisième  
mercredi de chaque  
mois à 20h30.

### Bibliothèque

Samedi de 11h à 12h

Salle Bramel

#### Collecte des ordures ménagères :

Hiver : mardi

Été : Lundi et vendredi

#### Collecte des recyclables :

Hiver : jeudi semaine impaire

Été : mardi

### Horaires de la déchetterie de Martel

Tel : 05 65 27 19 42

La déchetterie est ouverte au public :

- **MARDI** de 14h à 18h
- **MERCREDI** de 14h à 18h
- **JEUDI** de 9h à 12h
- **VENDREDI** de 14h à 18h
- **SAMEDI** de 9h à 12h

### Personnel communal

Mme. Jocelyne PIVAUDRAN

Secrétaire

Mme. Monique LEYMARIE

Agent des services techniques  
Responsable de la cantine et de la garderie

M. Francis MEUNIER

Adjoint technique territorial  
Chargé de l'entretien et du ramassage scolaire

M. Michel MONGALVY

Ouvrier de la voirie

### Petit inventaire à la Prévert

\*Une broche

\*Deux paires de lunettes

\*Un pull d'enfant bleu marine

\*Un téléphone portable (trouvé à Bazalgues)

\*Une paire de gants

Vous attendent à la mairie